

RÉPUBLIQUE DE DJIBOUTI

Unité-Égalité-Paix

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

CURRICULA DES ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES ET CULTURELS



Centre de Recherche,
d'Information et de Production
de l'Éducation Nationale

I- Fondement

La loi n°96/AN/00/4èmeL portant Orientation du Système Éducatif Djiboutien

stipule dans son **article 7** ce qui suit :

« **La finalité du système éducatif est de rendre les Djiboutiens capables de contribuer au développement économique, social et culturel de leur pays** ».

« **Le système éducatif prépare l'enfant à être utile à la Nation en lui procurant des connaissances le rendant capable à la fin d'un cycle d'études de comprendre les réalités propres à son environnement social** ».

« **L'Éducation doit être complète. Elle vise le développement des capacités intellectuelles, physiques et morales, l'amélioration de la formation en vue d'une insertion sociale et professionnelle et le plein exercice de la citoyenneté** ».

De même, **la circulaire de cadrage des travaux de révision des curricula et des manuels de l'enseignement fondamental n°662/MENFOP du 31/12/2018** stipule dans sa partie relative aux finalités générales opérationnelles de l'enseignement fondamental qu'il faut développer de compétences artistiques et culturelles».

En ce sens, le MENFOP a pris l'initiative de poser les jalons d'une nouvelle école Djiboutienne en diversifiant les offres d'enseignements pour mettre en valeur les talents des élèves dans les domaines autres que disciplinaires tenant compte de la mission principale de l'école qui consiste à former l'élève dans sa globalité.

C'est dans cet esprit que s'inscrivent les enseignements artistiques au collège sachant que les disciplines artistiques stimulent la créativité, l'imagination et favorisent également l'organisation de la pensée, le sens critique et l'éveil des sens. Elles permettent à l'élève d'exprimer son unicité, d'entrer en relation avec les autres et d'interagir avec son environnement.

II- Finalités :

La principale finalité des enseignements artistiques et culturels est la formation du citoyen créatif et autonome en développant :

- ◆ Son goût de l'initiative, ses capacités à coopérer, à travailler en équipe et à réaliser des projets
- ◆ Sa confiance en soi et en cultivant le respect des autres;
- ◆ Ses compétences en matière de réflexion critique et d'argumentation et du sens de l'engagement ;
- ◆ Sa faculté à observer, à reproduire et à interpréter le monde qu'il voit.
- ◆ Ses capacités d'action à réaliser des travaux et d'imagination à créer des œuvres.
- ◆ Son processus de socialisation qui tisse des liens d'amitié, de familiarité et d'entente cordiale entre les élèves par la formation des différents groupes qui collaborent de concert dans un cadre collectif à la réalisation de leurs projets communs tels que les pièces de théâtre ou les danses folkloriques...
- ◆ Les différentes formes d'intelligences qui peuvent favoriser la compréhension ou l'apprentissage dans des domaines tels que la peinture, l'architecture, la chorégraphie, la cinématographie stimulant ainsi l'ouverture d'esprit ainsi que la curiosité intellectuelle, si nécessaire à l'apprentissage.

III- Résultats escomptés

Les activités artistiques et culturelles stimulent les capacités cognitives et intellectuelles. Ce sont des exercices essentiels dans le développement de l'enfant. Elles permettent également de développer :

- ◆ La créativité
- ◆ La capacité à résoudre des problèmes et à communiquer de multiples façons
- ◆ L'autodiscipline
- ◆ La tolérance
- ◆ La pensée critique

La pratique de ces activités a plusieurs avantages, tant sur le plan physique qu'intellectuel. En effet, sur le plan intellectuel, émotionnel et psychologique, elles favorisent :

- ◆ L'autodiscipline, la persévérance, la volonté et la détermination ;
- ◆ Les capacités d'apprentissage et la force mentale ;
- ◆ Les capacités de mémoire ;
- ◆ Les capacités d'élaboration mentale (représentation mentale, idées et association) ;
- ◆ Les capacités d'imagination ;
- ◆ Le développement de l'esprit critique ;
- ◆ L'appréhension de ses ressentis corporels, émotionnels, affectifs et psychologiques ;
- ◆ L'affirmation dans ses qualités et ses préférences ;
- ◆ La confiance et l'affirmation de soi ;
- ◆ La communication verbale et non verbale ;
- ◆ La réduction du stress et de l'anxiété par le divertissement.
- ◆ Accéder au calme, à la paix et à la relaxation

Sur le plan physique, les activités artistiques permettent de :

- ◆ Prendre conscience de son corps et de sa respiration ;
- ◆ Avoir une meilleure posture et de développer la coordination ;
- ◆ Avoir de la vitalité et du dynamisme
- ◆ Développer les habiletés motrices fines ;
- ◆ Développer les capacités sensorielles, visuelles, auditives et tactiles. Outre, ces avantages, les activités artistiques et culturelles permettent également de :
 - ❖ Vaincre la timidité ;
 - ❖ Sortir de la solitude ;
 - ❖ Mieux communiquer et s'ouvrir aux autres ;
 - ❖ Exprimer ses sentiments et maîtriser ses émotions.

IV- Moyens/ Modalités :

Les enseignements artistiques et culturels se repartissent autour de trois actions :

► Fréquenter

- ◆ Cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres
- ◆ Échanger avec un artiste, un créateur ou un professionnel de l'art et de la culture
- ◆ Appréhender des œuvres et des productions artistiques régionales, africaines et internationales
- ◆ Identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire

► Pratiquer

- ◆ Utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production
- ◆ Mettre en œuvre un processus de création
- ◆ Concevoir et réaliser la présentation d'une production
- ◆ S'intégrer dans un processus créatif
- ◆ Mobiliser ses savoirs et ses expériences pour produire, à son tour, une œuvre...

► S'approprier

- ◆ Réfléchir sur sa pratique
- ◆ Exprimer une émotion esthétique et un jugement critique
- ◆ Utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique
- ◆ Mettre en relation différents champs de connaissances
- ◆ Mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre.

V- Types d'arts ou des techniques pouvant être enseignés et leur «utilité »

En rajoutant les bricolages et les arts artisanaux, nous pouvons identifier 4 grandes catégories d'activités artistiques et culturelles, qui sont :

- ◆ Les arts corporels, du spectacle et de la scène : expression corporelle, théâtre, danse, clown, cirque
- ◆ Les arts plastiques : dessin, peinture, sculpture, poterie, modelage, collage, etc.
- ◆ Les arts graphiques et visuels : calligraphie, photographie, vidéo, etc.
- ◆ Les arts de l'expression : musique, chant, voix, écriture, lecture, mime

1. Les arts du spectacle :

◇ Le théâtre :

L'intérêt de cet art dramatique du mouvement, de la vibration et des sensations physiques est de rendre l'enfant confiant, assuré et autonome dans ses actions et ses choix, ses prises d'initiative et ses expressions, souvent dans un espace public. C'est pourquoi l'atout maître de l'exercice du théâtre est de permettre à l'élève de favoriser la qualité de l'expression orale et apporte à l'élève des reflexes qui développent son imaginaire, son esprit de collaboration et son sens de l'effort.

◇ La danse :

Elle est l'occasion à tout enfant de s'exprimer au moyen de son corps dans un langage codifié ou pas. La danse manifeste les instants d'angoisses, d'épanouissement et de libération d'une personne, d'un peuple, d'une nation, d'où ses différentes formes qui expriment la condition sociale ou le vécu. Elle renforce, tout comme le théâtre, l'estime de soi, la confiance en soi et l'esprit d'initiative pour les élèves et permet de sortir de l'isolement, de s'ouvrir aux autres et de gagner une certaine forme de reconnaissance.

La chorégraphie et les instruments (flûte, tambours) des folklores nationaux : Les danses folkloriques sont des moments intenses et importants pour les élèves qui apprennent à vivre en groupe, à former l'esprit d'équipe et agir ensemble pour réussir une démonstration. Les folklores, danses, chants ou instruments sont nos patrimoines matériels et immatériels que la nouvelle génération sur les bancs de l'école doit s'approprier en vue de les sauvegarder.

◇ Les mimes ou expressions corporelles :

Tout autant que le théâtre et la danse, il s'agit d'un art du spectacle qui s'appuie sur le corps pour véhiculer des messages dont le but est de sensibiliser, de divertir ou d'éduquer. On apprend à l'enfant à prendre une plus grande conscience de son corps, de son schéma corporel, de mieux le comprendre afin d'en avoir une meilleure maîtrise, et partant, pour en contrôler les expressions, les reproduire, les jouer à l'envi afin de s'exprimer pleinement.

2. Les arts plastiques :

◇ Le dessin :

Le dessin est la forme originale et primitive de l'expression des arts plastiques et du graphisme. C'est le premier procédé d'écriture inventé par l'homme dans la mesure où les peuples primitifs ainsi que les civilisations antiques tels que les Babyloniens, les Assyriens et les Égyptiens se servaient des formes cunéiformes ou des hiéroglyphes pour communiquer. À l'ère paléontologique, les gravures rupestres sont des dessins utilisés par les premiers hommes ayant vécu dans notre territoire comme on en trouve à Abourma, Dorra et Assa koma dans les régions de Dikhil et de Tadjourah.

Dans le système éducatif, le dessin demeure un outil d'apprentissage efficace pour développer l'imagination de l'enfant.

◇ La peinture :

Tout comme les autres arts, la peinture est l'expression manifeste du génie humain dans le choix des couleurs, la reproduction des images, des portraits qui font l'objet d'interprétations diverses. Développé dans certains établissements scolaires dans le cadre de club. Elle est l'occasion pour les adolescent.e.s d'éveiller, de stimuler et d'explorer les capacités créatives qui sommeillent en eux et de s'exprimer au travers de moyens, matières et supports variés.

◇ Les fils tendus :

Cette activité, pratiquée déjà dans certains établissements scolaires, permet à l'élève de développer des techniques propres à cet art telles que la fixation des clous, l'enroulement des fils, pour produire une toile aux motifs cohérentes relevant de son imaginaire.

3. Les arts visuels :

◇ La photographie :

La photographie est l'expression du réel en saisissant un instant précis de celui-ci. Elle peut être approchée sous différents angles et points de vue. L'amélioration de l'image dépend ensuite du talent et de la sensibilité du photographe pour la retoucher ou y apporter diverses modifications. En ajoutant ou en supprimant des détails sur la photo, il est possible de créer un nouvel univers ou de le rendre plus compréhensible. Ainsi, ces diverses modifications permettent d'attirer notre attention sur une réalité ou un élément de cette réalité - sa beauté, sa laideur, son horreur ou son sens - ou nous alerter, dénoncer, nous engager à la réflexion. Ainsi en ajoutant ou en supprimant ...

◇ Le cinéma :

L'art cinématographique permet aux enfants de voir le monde avec les yeux d'un autre, ceux du réalisateur ou de la réalisatrice. La diversité des films, des thèmes, des messages, des univers visuels, est importante pour l'éducation car elle permet à l'enfant de se construire des goûts. Comme pour les livres, la peinture ou la musique, les films stimulent la sensibilité artistique des enfants et donnent envie d'inventer, d'expérimenter, mais les films permettent aussi à l'enfant, dès le plus jeune âge, d'avoir un avis personnel, de savoir ce qu'il aime ou n'aime pas.

4. Les arts littéraires :

◇ Le chant:

Le Chant, permet à l'élève d'utiliser sa voix, de la travailler pour en affiner le timbre, les modulations, suivant un rythme musical ou de s'exprimer sans complexe en public, de s'épanouir, Aussi, il permet de développer la capacité d'écoute des élèves, donc une des compétences importantes dans le processus de construction du savoir.

◇ La poésie :

La poésie est le couronnement de la beauté des mots. Elle est un exercice de génie qui offre à l'élève la possibilité de jongler les mots, de leur donner un sens et de faire passer un message important pour lui et pour d'autres personnes si nécessaires. Au travers d'un poème, les élèves découvrent des mots, des phrases qui riment ensemble et qui ont un certain rythme lorsqu'ils le récitent. Ils appréhendent que réciter un poème servent à exprimer leurs émotions et sentiments.

Grâce aux poèmes, ils se rendent compte que les mots peuvent servir à bien des choses. Ils peuvent les écrire, les lire, les réciter, mais aussi former des phrases qui seront drôles, tristes ou amusantes. Ainsi, en opérant la magie des mots, la poésie aide à maîtriser l'éloquence et surtout la rhétorique.

La poésie est aussi un travail de renforcement de la mémoire de manière ludique et passionnée.

Le conte et la nouvelle : Ils stimulent l'imagination et la créativité. C'est l'occasion d'exprimer son intériorité et de s'évader et surtout avoir la capacité d'écrire et d'imaginer des histoires, des anecdotes et des récits.

5. Les arts artisanaux

La broderie, la vannerie, la sculpture : en bois, en céramique ou en argile sont pratiquées en République de Djibouti par les personnes œuvrant dans la promotion de l'artisanat sous formes des tableaux en perles, des colliers, des bracelets ou des nattes colorées fabriquées avec des pailles de palmier imprégnées aux différents produits colorants ou des outils traditionnels en bois ou en céramique.

Cette capacité d'adaptation à s'appuyer sur les matériaux disponibles dans le pays pour produire et créer des produits aux allures artistiques est une chose prometteuse qui faciliterait l'adhésion d'un large public et intégrer ces pratiques comme patrimoine culturel national : développer la connaissance du patrimoine national, veiller à sa sauvegarde tout en permettant aux élèves d'exprimer leurs talents au moyen de cet art et de ces matériaux...

6. Les bricolages

L'origami : Technique qui consiste à utiliser du papier pour réaliser des figures et des objets. Capacité d'inventivité et de débrouillardise pour les élèves. Le bricolage développe chez l'élève des motricités automatiques et des facultés à schématiser et à concevoir des objets. L'origami va amener les élèves à développer des aptitudes pour entamer des parcours dans l'ingénierie et l'architecture.

La rosace : Une rosace est une figure symétrique, formée de courbes inscrites dans un cercle à partir d'un point central, ayant plus ou moins la forme d'une rose ou d'une étoile stylisée et utilisée comme motif de décoration. Le dessin géométrique d'une rosace s'obtient en utilisant du compas sans changer l'écartement de ses branches. Elle développe l'usage esthétique, les applications des compétences acquises en maths dans le domaine de l'art et de la construction.

VI- Compétences disciplinaires

► Expérimenter, produire, créer

- Choisir, organiser et mobiliser des gestes, des outils et des matériaux en fonction des effets qu'ils produisent
 - Représenter le monde environnant ou donner forme à son imaginaire en explorant divers domaines (dessin, collage, modelage, sculpture, photographie, vidéo...)
 - Rechercher une expression personnelle en s'éloignant des stéréotypes
 - Intégrer l'usage des outils informatiques de travail de l'image et de recherche d'information, au service de la pratique plastique.

► Mettre en œuvre un projet artistique

- Identifier les principaux outils et compétences nécessaires à la réalisation d'un projet artistique
- Se repérer dans les étapes de la réalisation d'une production plastique individuelle ou collective, anticiper les difficultés éventuelles
- Identifier et assumer sa part de responsabilité dans un processus coopératif de création
- Adapter son projet en fonction des contraintes de réalisation et de la prise en compte du spectateur

► S'exprimer, analyser sa pratique, celle des pairs ; établir une relation avec celle des artistes, s'ouvrir à l'altérité

- Décrire et interroger à l'aide d'un vocabulaire spécifique ses productions plastiques, celles de ses pairs et des œuvres d'art étudiées en classe.
- Justifier des choix pour rendre compte du cheminement qui conduit de l'intention à la réalisation .

Formuler une expression juste de ses émotions, en prenant appui sur ses propres réalisations plastiques, celles des autres élèves et des œuvres d'art.

► Se repérer dans les domaines liés aux arts plastiques et visuels, être sensible aux questions de l'art

- Identifier quelques caractéristiques qui inscrivent une œuvre d'art dans une aire géographique ou culturelle et dans un temps historique, contemporain, proche ou lointain.
- Décrire des œuvres d'art, en proposer une compréhension personnelle argumentée.

VII- Compétences de vie

Les compétences de vie sont des ensembles de compétences intellectuelles, personnelles, sociales et affectives dont tous les élèves ont besoin pour s'investir dans l'approfondissement continu de leurs savoirs. Elles inspirent directement l'élève à devenir un citoyen instruit. Elles permettent à l'élève la possibilité de se situer dans l'espace et dans le temps et de l'intérêt de quelques grandes œuvres du patrimoine national et mondial dans les domaines des arts.

1. L'interaction

L'interaction englobe un ensemble d'aptitudes dont se sert l'élève pour transmettre et échanger de l'information, des expériences et des idées, explorer le monde qui l'entoure et comprendre et bien utiliser les diverses formes, stratégies et technologies de la communication. L'interaction établit un pont entre les connaissances de l'élève, son identité personnelle et sociale et le monde dans lequel il évolue.

L'élève capable de bien communiquer se sert sciemment de ses habiletés et stratégies pour se faire comprendre de son auditoire. Il communique dans des contextes de plus en plus diversifiés, pour diverses raisons et en s'adressant souvent à de nombreux auditoires.

2. La collaboration

La collaboration a trait aux habiletés, aux stratégies et aux dispositions dont l'élève se sert pour collaborer avec d'autres en vue d'atteindre des objectifs communs.

L'élève qui collabore efficacement reconnaît que de combiner les points de vue, les stratégies et les efforts des autres aux siens permettent d'approfondir la compréhension collective, d'optimiser les ressources et d'avoir un impact plus important. Il reconnaît la valeur de la contribution des membres du groupe, les soutient et emploie à bon escient des pratiques d'inclusion, le tout dans l'espoir de rallier le groupe autour d'un même engagement, au bénéfice de tous.

3. Pensée critique et réflexive

L'élève qui fait preuve de pensée critique et réflexive a l'esprit d'analyse et d'investigation, est prêt à se questionner et à remettre en doute ses propres réflexions, idées et suppositions, de même que celles des autres. Il analyse l'information qu'on lui transmet sous forme d'observations, d'expériences ou d'autres formes de communication pour résoudre des problèmes, concevoir des produits, comprendre des événements et surmonter des difficultés. L'élève qui fait preuve de pensée critique s'appuie sur ses idées, son expérience et ses réflexions pour se fixer des objectifs, porter des jugements et affiner son raisonnement.

4. Pensée créatrice

L'élève qui a recours à la pensée créatrice est curieux et ouvert d'esprit, affiche un sentiment d'émerveillement et de joie dans l'apprentissage, se montre prêt à raisonner de façon divergente et n'est pas troublé par la complexité. Il réfléchit aux idées et aux concepts connus, il fait preuve d'imagination, d'inventivité, de débrouillardise et de flexibilité, et il se montre prêt à courir le risque d'explorer en terrain inconnu.

5. Conscience de soi et responsabilité personnelle

La sous-compétence conscience de soi et responsabilité personnelle a trait à la compréhension des liens entre le bien-être et l'attitude d'une personne, ainsi que son comportement vis-à-vis des autres; elle incite l'élève à prendre des décisions constructives et éthiques et à y donner suite.

L'élève responsable et qui a conscience de lui-même se respecte et fait preuve de persévérance dans les situations difficiles, et il prend ses responsabilités. Il réalise que ses décisions et ses actions ont des conséquences. L'élève responsable et qui a conscience de lui-même prend des mesures pour assurer son bien-être, se fixe des objectifs et suit de près ses progrès, gère ses émotions et son stress et reconnaît et défend ses droits.

6. Identité personnelle et culturelle positive

La sous-compétence identité personnelle et culturelle positive a trait à la connaissance, à la compréhension et à la considération des facteurs qui contribuent au développement d'une saine perception de soi, laquelle se traduit par la connaissance de son milieu familial, de ses origines, de sa ou de ses langues, de ses croyances et de ses points de vue au sein d'une société pluraliste.

L'élève dont l'identité personnelle et culturelle est positive reconnaît la valeur de ses expériences personnelles et culturelles et est conscient de la manière dont elles façonnent son identité. Il affiche une confiance en soi, une conscience de soi ainsi qu'une identité positive en vue de devenir une personne sûre et satisfaite d'elle-même et de ses capacités. L'élève contribue à son bien-être et à celui de sa famille, de son entourage et de la société.

7. Conscience et responsabilité sociales

L'élève socialement conscient et responsable contribue au bien-être de son environnement physique et social. Il se porte en faveur des milieux sociaux accueillants et axés sur l'inclusion, où chacun éprouve un sentiment de sécurité et d'appartenance.

L'élève socialement conscient et responsable contribue de façon constructive à sa famille, à sa collectivité et à son milieu, il manifeste de l'empathie envers les autres et respecte leur point de vue, il est capable de résoudre des problèmes sans violence et il tisse et entretient de saines relations.

VIII- Démarche

IX- Une pédagogie progressive

Les disciplines artistiques retenues sont essentiellement enseignées à tous les niveaux d'enseignement en préconisant, selon le niveau, un degré d'apprentissage défini en tenant compte des pré-requis des élèves.

Sachant que chacune des activités artistiques et culturelles nécessite un temps pour l'appréhension et l'acquisition des techniques qui lui sont propres et compte tenu d'un nombre restreint d'intervenants, il est envisagé de procéder par projet d'activité pour chaque classe en précisant la durée correspondante.

Les élèves sont répartis par demi-classe pour favoriser non seulement la participation de tous mais aussi faciliter à l'enseignant son travail d'encadrement.

X- Volume horaire

Le volume horaire officiel accordé aux Enseignements Artistiques et Culturels est de

(1) une heure par quinzaine ; ce qui revient à 16 heures pour l'année scolaire.

XI- Intervenants

Il n'y a pas des professeurs spécialisés pour les Enseignements Artistiques et Culturels mais tous les professeurs peuvent être sollicités. Sont concernés les professeurs de français, d'EPS ou de mathématiques pour leur maîtrise des domaines en relation avec leur discipline d'enseignement. Les enseignants d'EPS peuvent s'occuper des danses, ceux du maths des bricolages, ceux des langues de la poésie, du théâtre et du chant, ceux de la physique de la photographie ou du cinéma.

XII- Évaluation

Étant donné que plusieurs enseignants interviennent dans les Enseignements Artistiques et Culturels, il est préconisé qu'une note sur 20 soit fixée mais qu'elle soit répartie à part égale entre les différents intervenants.

XIII- Enseignements artistiques facultatifs

Sachant que les enseignements artistiques correspondant à la broderie, la vannerie, la sculpture en bois, en céramique ou en argile nécessitent des investissements conséquents, qui parfois ne sont pas à portée des établissements, il est laissé aux choix des établissements d'opter ou non pour ces enseignements en fonction de l'environnement dans lequel est implanté l'établissement.